



Information Communale

Bulletin N° 007 - Décembre 2009

Le mot du Maire,



Malgré une légère reprise économique, nous arrivons à la fin d'une année difficile pour chacun d'entre nous. Notre programme de travaux a été retardé de près d'un an. Les notifications de subventions pour les voiries attendues en avril, ne sont arrivées que fin octobre et seulement pour une rue par an. Avec les délais importants pour effectuer les appels d'offres et les études de marché, puis avec l'approche de l'hiver, nos travaux ne pourront démarrer qu'au printemps.

Ce sont les travaux de voiries, du bas de la rue des Sauvages avec l'accès de la Mairie aux personnes handicapées, qui ont été retenus.

Le bouclage de la rue de Chatillon avec la rue de Montcornet s'effectuera ainsi l'année suivante.

Notre projet d'assainissement suit son cours avec les organismes compétents, nous sommes à la phase de l'enquête d'utilité publique qui doit prendre fin ce mois-ci pour que les travaux puissent commencer en 2011.

Le P.L.U qui a été déposé à la Préfecture devrait être validé avant la fin du 1^{er} semestre 2010.

Les travaux de création du cabinet médical, qui avaient pris un peu de retard par des expertises de sécurité, sont désormais achevés et l'ouverture du cabinet est programmé très prochainement.

Nous avons un projet de création de jardins communaux pour 2010, à la haute Lambette, avec des parcelles variant de 350 à 580 m², les personnes intéressées par l'obtention d'une parcelle sont priées de venir s'inscrire à la Mairie avant fin février.

En partenariat avec la communauté des Crêtes Préardennaises, nous allons créer dès que possible une zone d'activités artisanale pour répondre à la demande de nombreux artisans et favoriser l'attractivité sur notre territoire.

Pascal MAUROY

Pour joindre la mairie

54, rue de la République - 08410 Boulzicourt

Tél. 03 24 32 72 72 - Fax. 03 24 32 76 93

E. mail : mairie.boulzicourt@wanadoo.fr

Site internet : www.boulzicourt.fr

Horaires du secrétariat de mairie:

**du lundi au vendredi
de 9 h à 11h30 et de 14h à 18h30**

**La permanence des élus : de 18 h à 19 h
(en période scolaire)**



**Visitez notre site Internet
(Mise à jour effectuée régulièrement)**

www.boulzicourt.fr

Le Conseil Municipal est vivement intéressé par la vie communautaire du village, notamment à travers les activités de nos associations, ainsi nous sommes toujours prêts à les aider dans la limite de nos possibilités.

Pour mieux connaître vos besoins, nous demandons à tous les présidents d'associations de renouveler la demande de subventions municipales pour l'année 2010, avant le 15 février, accompagnée d'un rapport d'activités et de finances de l'année passée, ainsi que les nouveaux projets pour 2010.

Résumé des délibérations du Conseil Municipal

Du 8 Octobre 2009

- Pour des besoins de service, décision d'augmenter la durée de travail hebdomadaire de travail d'un adjoint territorial à temps non complet de 25/35 ème à 28/35 ème.
- Décision de prendre acte que le trésorier municipal donne son accord pour assurer les prestations de conseil et d'assistance en matière financière et budgétaire défini par l'arrêté ministériel du 16/12/83. En conséquence d'attribuer l'indemnité du conseil prévue, qui sera actualisée chaque année en fonction du barème en vigueur et en tenant compte de la moyenne des dépenses des 3 années précédentes.
- Décision de créer un cabinet médical. Une consultation d'entreprise a été lancée pour les travaux d'aménagement. L'entreprise Hi-Tech a été retenue en précisant que les travaux devront être terminés et réceptionnés pour le 30 novembre 2009.
- Après une consultation d'entreprises (Centre Expert et Eclair Sécurité) concernant la fourniture et la pose de systèmes d'alarmes de sécurité pour l'église, décision d'attribuer les travaux à "Eclair Sécurité".
- Décision d'aménager le passage reliant la rue du Moulin au lotissement le Parc. Sur 3 entreprises consultées, 1 seule a répondu. L'entreprise Victor Ferreira a obtenu l'attribution des travaux.
- Pour une étude diagnostique de réseau d'eau potable, 12 consultations ont été effectuées. La société Yonne Ingéniering Sesaer de Maillot (89) a été retenue pour un montant de : 19 910 €. Une subvention au taux le plus élevé possible est demandée à l'agence du bassin Rhin Meuse.
- Décision d'achat de petits mobiliers pour enfants (pour un budget de 2 000 €) et d'une vitrine pour réaménager la bibliothèque municipale.
- Accord pour l'achat d'illuminations auprès de la société "ALF illuminations", suivant la commission Environnement.
- Emission d'un avis favorable à la modification de l'article 13 des statuts du Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Travaux de la Vence (SIETAV).
- Mandat est donné au Maire pour effectuer les différentes démarches administratives relatives à une mutation de terrains grevés du passage de canalisations souterraines avec un transfert de propriété au prix de 1 € symbolique.
- Jean-Pierre Valet, adjoint délégué aux festivités est chargé d'organiser le Noël 2009 pour le pôle scolaire.
- Décision de reconduire le Téléthon pour 2009 sous la responsabilité de Jean-Pierre Valet.

- Proposition d'acheter une parcelle de terrain située dans le "haut de Roca" pour la création de la zone artisanale.

Du 23 Novembre 2009

- Demande à bénéficier du concours de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture des Ardennes, dans le cadre de l'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) et ce, à compter du 1er Janvier 2010.
- Les missions retenues sont les suivantes :
 - Mission de base dans les champs de compétences de la commune.
 - Missions complémentaires :
 - Assistance à l'élaboration d'un diagnostic de sécurité routière,
 - Gestion du tableau de classement de la voirie, assistance à l'élaboration du programme d'investissement de voirie.
 - Etude et direction de travaux de modernisation de voirie (dans la limite de 30000 € ht par opération et de 90000 € ht de travaux annuels),
 - Approuver le projet de convention ci-joint,
 - Décision d'inscrire les crédits correspondant au budget 2010,
 - Autorisation du Maire à signer la convention et à prendre toutes les dispositions nécessaires en ce qui concerne le suivi technique, administratif et financier de la présente convention.
- Décision d'accorder à titre exceptionnel une subvention de 500 € sur 1 000 € demandé par l'association les 3 Bourriques pour couvrir une partie des frais d'organisation d'une crèche vivante. Les demandes tardives non prévues au budget ne nous permettent pas de répondre au mieux aux besoins.
- Après avoir pris connaissance du contrat avec ses conditions générales 2010 – adressé par CNP Assurances, Approuve les taux, les éléments optionnels et les prestations,
- Pour les agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. pour les risques décès, accident du travail, longue maladie / longue durée, maternité, maladie ordinaire : taux 5,90 % de la masse salariale assurée avec une franchise de 15 jours à chaque arrêt sur le risque maladie ordinaire.
- Après la décision de créer une vingtaine de jardins communaux, demande d'établir divers devis pour la fourniture et pose d'abris de jardin de 4 m2 maxi, de grillage (environ 800 mètres) d'une hauteur de 1.20 m, de piquets et de portails afin de délimiter les différents jardins.

- Le Maire donne lecture du courrier du 29 octobre dernier, reçu du centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale des Ardennes dans lequel il est précisé que :
 - l'Association de Préfiguration du Parc Naturel Régional en Ardenne, qui emploie actuellement 6 agents, souhaite bénéficier des mêmes services, de la part du centre de gestion des Ardennes, que les communes et établissements publics déjà affiliés.
 - Cette association fait part de sa demande d'affiliation volontaire puisqu'elle devra prochainement se transformer en Syndicat Mixte. En contre partie de son affiliation, le futur parc naturel régional devra verser une cotisation comme tous les affiliés au centre de gestion des ardennes.
 - Que la demande d'affiliation volontaire est soumise à une consultation des collectivités et établissements affiliés au CDG 08 qui peuvent faire valoir un droit à opposition dans un délai de 2 mois. Décision de donner un accord à cette affiliation volontaire.
- Une consultation d'entreprises a été lancée concernant la fourniture et pose de systèmes d'alarmes sécurité pour le bâtiment de la Mairie, 2 sociétés ont répondu : "Centre Expert Daitem" et "Eclair Securite". Décision d'attribuer les travaux à la société "Eclair Securite" de Rethel.
- Autorisation de mandater le Maire pour effectuer diverses démarches en vue de l'acquisition de terrains non constructibles.

L'inauguration du multi-accueil a eu lieu le 10 octobre en présence des représentants de l'Etat, du département, de la communauté de Communes des Crêtes Préardennaises et de la Caisse d'Allocations Familiales.



Pascal Mauroy et les membres du Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des voeux 2010, suivie d'un vin d'honneur, Le samedi 16 janvier à 18h30 à la salle des fêtes.

N'ayant pu commencer les travaux prévus en octobre dernier, les travaux de rénovation nous obligent à programmer la fermeture de la salle des fêtes du 18 janvier au 31 juillet 2010.

La commune disposera d'une salle aux normes actuelles de sécurité, d'environnement et d'accès aux personnes handicapées.

Etat Civil

Mariages

MENSER Jacques
GERARD Alexandra
19 septembre 2009

Décès

MARCHAND Nicole
Veuve de MONTAILLER Roger
27 octobre 2009

GENNESSEAUX Jacques
13 décembre 2009

A la traditionnelle commémoration du 11 novembre, Pascal Mauroy a reçu des mains de Robert Pâté, président de l'union locale des anciens combattants, une médaille de l'U.N.C.



Le déjeuner spectacle au “p’tit Baltar de NESLE” dans l’Aisne, offert par le C.C.A.S, a séduit nos anciens



le lâché de ballon avec la participation du pôle scolaire.



Dépose de dons de l'école de cyclisme.

Tandis que la plupart des communes françaises ont connu une baisse du montant de dons, notre commune a obtenu une somme sensiblement égale, soit 3 359 €.



Malgré une mauvaise prévision météorologique, une éclaircie inespérée nous a permis de voir partir les ballons avec l'espoir d'atteindre une grande distance sans obstacle.



Démonstration par le club de Jujitsu de Boulzicourt à Champigneul.

Noces de Diamant pour les époux DROUET

60 ans de vie commune mais aussi....Plus de 80 ans passés à Boulzicourt.

En effet, le 19 octobre 1949, Robert Drouet né le 20 septembre 1927, épousait Marie-Louise Colinet née le 02 novembre 1926 à la mairie de Boulzicourt. Ensemble, ils ont consacré leur vie à la ferme familiale et de cette union sont nés 8 enfants. Ces derniers ont donné naissance à 14 petits enfants et les arrières petits enfants sont à ce jour au nombre de 4. Cette grande famille s'est réunie un dimanche d'octobre pour fêter l'événement.



Dans notre dernier bulletin, nous avons mal orthographié le nom d'une grande famille emblématique, célèbre et bienfaitrice de Boulzicourt "Harmelle", nous vous prions de nous en excuser.

Aimez la nature, c'est la respecter !
 Que d'emballages désaffectés sont abandonnés sur nos chaussées et chemins !
 Des déversements sauvages de peintures ou produits toxiques ont même coloré notre rivière cet été, sur la traversée du village.

Nos travaux réalisés récemment



Passage entre rue du Moulin et le lotissement du Parc (exclusivement réservé aux riverains)



Le portail d'accès et la structure du captage d'eau de "Risque tout" viennent d'être achevés par nos employés communaux.



De nouveaux panneaux de signalisation et de noms de rues.



Début janvier, les travaux du cabinet médical seront terminés pour l'arrivée imminente du médecin généraliste, suivi d'un podologue, pédicure.



C'est sur cette zone de la "Haute Lambette" que l'on aménagera des parcelles de jardins communaux. Les personnes intéressées sur ce projet doivent s'inscrire en mairie avant fin février 2010

Nos travaux en projets



En partenariat avec la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises, sur cette parcelle de plus de 48 000 m², une zone d'activités artisanales verra le jour. Dès et déjà les entreprises et artisans sont invités à faire connaître leurs besoins en mairie.



Durant le festival de marionnettes de Charleville, une représentation offerte et organisée par la municipalité en partenariat avec le L.A.C , par la compagnie Tchèque “Spejbl a Hurvinek “ a eu lieu dans notre salle des fêtes. Plus de 200 personnes et enfants ont apprécié ce spectacle de grande qualité.



A l'initiative de l'association “Le Lac de Bouzicourt”, une salle comble pour écouter notre écrivain et poète Ardennais Franz Bartelt revenu dans son village d'enfance.



Les heureux gagnants de la souscription organisée par l'association “Les Minôts des Crêtes”.



Début décembre, 17 juniors et 46 seniors ont participé au traditionnel cyclo-cross, dans le “haut et le bas de Roca”, organisé par l'E.C.V.B.



BOULZICOURT “LA TRUITE DE LA VENCE.”

Manifestations prévues en 2010:

- Mars 2010: inscription des enfants de 7 à 14 ans pour participer à “l’atelier Pêche Nature”.

- Samedi 17 avril : nettoyage des bords de Vence
- Lundi de Pentecôte (24 mai) : concours de pêche à la truite ouvert à tous.
(pour renseignements 03 24 32 74 44)
- Fin juin : journée de pêche pour les enfants ayant participé à l’Atelier Pêche Nature.

R HOUADEC.

Tél. : 03 24 32 68 13.



Le dimanche 13 décembre, plus de 500 entrées ont été enregistrées pour le spectacle des crèches vivantes et le marché de Noël, organisés par l’association “Les 3 bourriques “ de Boulzicourt”.

Une mise en scène très réussie dans un cadre antique approprié avec de beaux décors et des costumes dignes des grands films.



Une expo insolite : “La ronde des crèches”, organisée par le L.A.C de Boulzicourt dans la salle René Daumal de la mairie, a eu lieu du 12 au 20 décembre.

Une artiste ” O’Nil ”, ancien professeur de dessin et d’arts plastiques, a toujours détourné les objets de leur usage habituel .

D’une grande minutie, en miniaturisant les personnages et les décors avec des matériaux de récupération .



Manifestations du Twirling club de Boulzicourt prévues pour 2010

- le mercredi de 16h45 à 19h : répétition en mairie
- le dimanche 9 mai : fête à

Boulzicourt (prestation sur place)

- le samedi 29 mai ou courant juin : gala annuel (sous réserve de trouver un endroit adéquat pour danser.
- le mercredi 17 décembre

2010 : visite du père Noël avec les enfants du club.

Elisabeth Humbert.

“ L’Oranger “

Epicerie – Bar Tabac « Bar du football »

7, rue Halbotine à BOULZICOURT - Tél. 03 24 40 18 36

Après plus de 2 mois de fermeture de l’ancienne épicerie de la Place centrale et du café bar, Stéphane et Laury SELLIER ont réimplanté et ouvert leur nouvelle surface de vente de 150 m2, depuis le 1 octobre.

Ils ont réuni ces 2 activités sur un même site.

Côté Epicerie :

Pour répondre aux besoins de la clientèle et offrir un meilleur service et un choix plus vaste en :

- Produits frais et surgelés
- Fruits et légumes
- Alimentation générale
- Dépôt de gaz

Côté Bar :

Pour offrir un cadre agréable en pleine verdure à la belle saison, création d’une terrasse extérieure.

Ouverture : chaque jour (en continu) sauf le mercredi.



Peintres, sculpteurs, graveurs, dessinateurs, graphistes.

Faites-vous connaître au L.A.C de Boulzicourt qui organisera une exposition lors de la brocante 2010 (1 er dimanche de juin).

S’inscrire : L.A.C - Mairie de Boulzicourt - 54 rue de la République.

Commerces - Artisanat et Services de Boulzicourt

- **Agence Postale Communale**
Mairie
54, rue de la République – Tél : 03 24 26 88 17
- **Ardenn'fabrication : Mécano soudure, chaudronnerie**
Rue du Stade - Tél : 03 24 55 72 95
Fax : 03 24 35 67 91
- **Ardenn Euro Loisirs (SARL A.E.L)**
Fabricant en serrurerie, mécano soudure, fermetures, volets roulants,
Portes de garages, automatisation
rue de la Gare - Tél : 03 24 32 70 45
Fax : 03 24 32 67 59
- **Ardenrandoquads : 100 % quads, concessionnaire et agent toutes marques, Vente, service après vente et locations.**
55-57, rue Halbotine - Tél : 06 08 80 15 17 ou
03 24 35 36 87
- **Boulangerie Pâtisserie**
Christophe ANCIAUX
27, rue de la République -Tél : 03 24 32 70 40
- **Cabinet Médical (ouverture début janvier 2010)** 65, Rue de la République
- **Médecin Généraliste Benoît BARROIS**
mardi et vendredi uniquement sur rendez-vous. Tél : 03 24 40 19 23
- **Podologue, pédicure Sébastien GODET**
sur rendez-vous.
Tél : 03 24 32 16 85
- **Café de la Place, animations fléchettes**
Hubert HAUET
28, rue de la République - Tél : 03 24 32 77 12
- **C.D fermetures : Volets roulants, menuiseries, portes de garage**
3, rue Courtil Lagneau -Tél-Fax : 03 24 33 30 41
- **Cycles Mario BONOTTI : Vente, réparations de 2 roues**
(cycles, cyclomoteurs et scooters)
2, place centrale -Tél : 03 24 32 72 11
- **Entreprise de carrelage, cheminées et taille de pierre**
Vincent HERRAIZ
62, rue Moulin - Tél : 03 24 32 76 39
- **Entreprise Victor FERREIRA**
B.T.P – Terrassement – Assainissement et divers Maçonnerie d'aménagement
18, Lotissement Le Parc -Tél : 03 24 58 06 72
- **Thierry DE WAILLY : Menuiseries, volets roulants, PVC, bois et alu , persiennes, portes de garage, clôtures et vérandas**
20, grand place - Tél : 03 24 32 00 22
- **Garage BOUDSOCQ : Mécanique, tôlerie, peinture tous véhicules**
Toutes marques, service à domicile en attente de nouveaux locaux.
32, rue Halbotine - Tél : 03 24 32 73 37
Fax : 03 24 32 76 54
- **Boutique verte du Crédit Agricole : Retrait (carte ou chèque), Photocopie, fax et accès à l'internet. (Boulangerie Anciaux)**
27, rue de la République - Tél : 03 24 32 70 40
- **Hi-Tech : Thierry DUPAYS**
 - **Rénovation tous corps de métiers, Plomberie, chauffage**
 - **Energies renouvelables : Panneaux photovoltaïque, éoliennes, Bois, granulés bois**
 26, rue de la République - Tél : 03 24 33 10 00 ou
06 64 37 82 31
- **Huro'Agri (coopérative agricole) : Distribution de produits, fertilisants, Sanitaires végétales, de semences, de basse-cour et de jardinage, vente aux professionnels et particuliers.**
13, rue Gailla - Tél : 03 24 39 50 70
fax 03 24 52 68 46
- **Infirmier Alain COUPAYE**
1, Lotissement du Laudrey
Tél : 03 24 32 70 92
- **Infirmière Dominique DELIGNY**
Voie de Donchery
Tél : 03 24 32 81 05 ou 06 11 92 18 71

Commerces - Artisanat et Services de Boulzicourt

(suite)

- **La Guinguette « Une auberge à la campagne »**
Lieu-dit la patte d'oie - Tél : 03 24 32 70 5 Fax : 03 24 35 45 86
- **“L’Oranger” Epicerie – Bar-Tabac du football**
Stéphane et Laury SELLIER
7, rue Halbotine - Tél : 03 24 32 75 75
- **Miroiterie Ardennaise**
Vente tous produits verriers
38, rue du Moulin - Tél : 03 24 41 43 83
Fax : 03 24 35 66 31
- **Multi-Accueil « Les Nutons »**
Crèche et Halte-garderie
Rue du Cimetière - Tél : 03 24 56 96 90
- **Pompes funèbres MOZET : Monuments funéraires**
- **Marbrerie CORNARD**
15, rue Halbotine - Tél : 03 24 32 73 83
- **Salon de coiffure Line SELLIER**
Tous styles (hommes, femmes, enfants)
1, Place Centrale – Tél : 03 24 32 75 02
- **SARL Manuel LIENARD T.P**
Terrassement, démolition, transport
2, rue Courtil Lagneau – Tél : 03 24 32 72 73
fax : 03 24 56 11 93
- **Secrétariat de Mairie**
54, rue de la République - Tél : 03 24 32 72 72
- **Taxis conventionnés :**
Assistance, transport professionnalisé toutes distances
11, rue Halbotine - Tél : 03 24 32 50 60
- **Revêtements sols et murs, carrelage, moquettes, peintures, P.V.C parquet flottant**
Jean-Michel MONFRAIX
Tél : 03 24 57 27 09

L'enquête d'utilité publique sur l'assainissement vient de se terminer . Ensuite pour finaliser ce projet et commencer les appels d'offres et les études de

marchés, un semestre au moins devra s'écouler avant le démarrage du chantier.

Nos proches voisins, des bois communaux, surpris en randonnée à l'automne dernier

